

Tourisme

Les voyageurs font bouger le Net

IL Y A ENCORE quelques années, on les prenait pour des fous, à surfer sur le Web pour dénicher la bonne affaire et laisser leur numéro de carte bancaire sur un site basé à l'autre bout du pays, voire à l'étranger. Aujourd'hui, ce serait presque ceux qui n'ont pas utilisé leur souris pour préparer leurs vacances qui ne sont plus à la page, comme le prouve l'édition 2007 du baromètre réalisé par le voyageur Opendo*, dévoilé hier.

■ **De nouvelles habitudes.** Maintenant, les internautes consultent des brochures, dénichent des bonnes affaires, mais ils réclament aussi toujours plus de valeur ajoutée des sites qu'ils fréquentent. Cela tombe bien, les contenus évoluent et deviennent de plus en plus intelligents (voir ci-dessous). Les clics se multiplient également sur les blogs. D'après l'enquête Opendo, « 19 % des internautes partis en vacances l'an dernier ont mis en ligne leurs souvenirs de vacances ou ont l'intention de le faire cette année ».

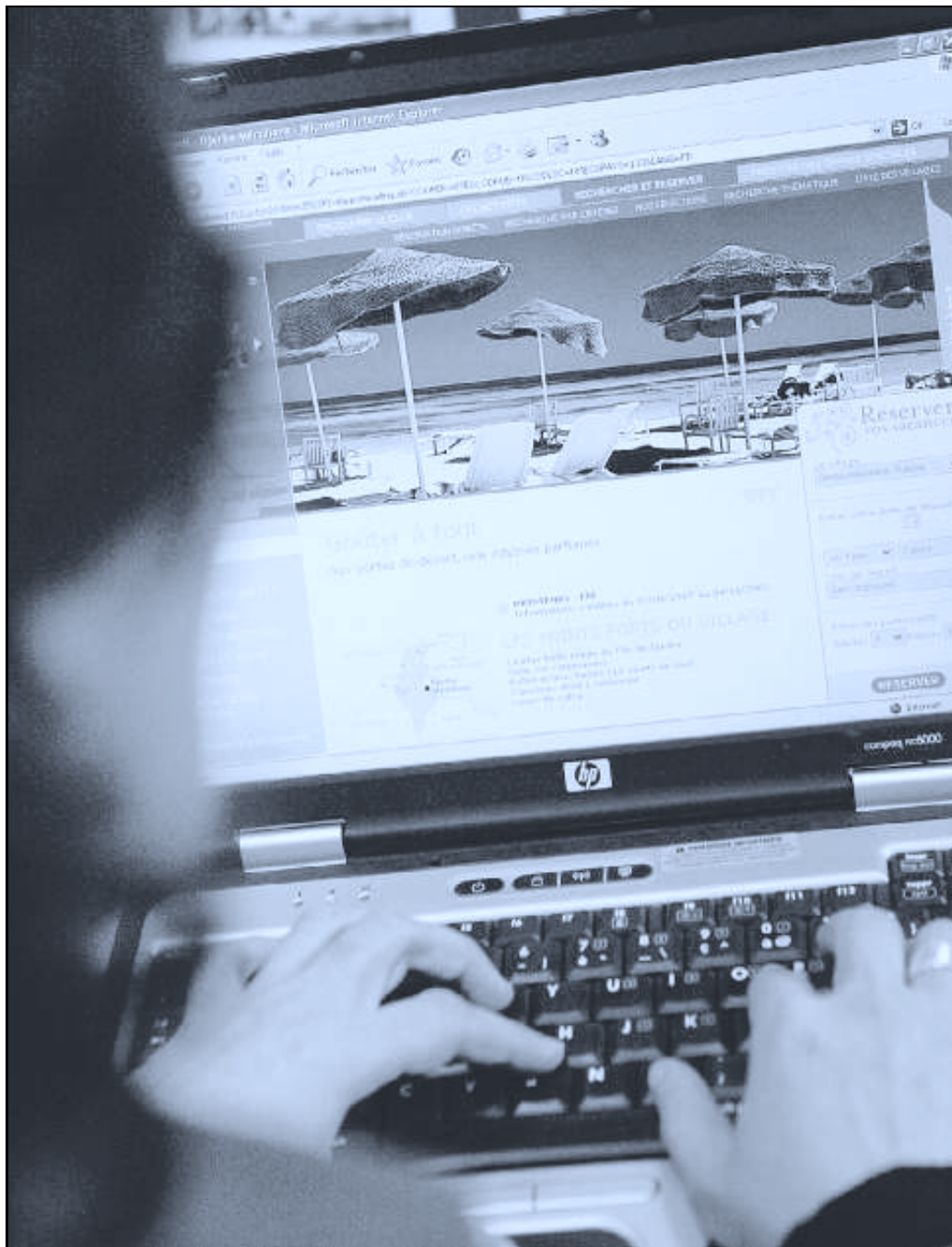
■ **Un recours de plus en plus massif au Web.** 40 % des Français qui ont voyagé l'an passé (soit 12,4 millions de personnes) ont préparé leur séjour en ligne, de la recherche de renseignements sur leur destination à la disponibilité des hôtels ou des moyens de transport pour se rendre sur place. Une progression de 28 % en à peine trois ans !

■ **Une concrétisation d'achat toujours plus fréquente.** Beaucoup hésitent à franchir le pas autrefois, mais cette époque semble révolue. « Pour la première fois, nous constatons que plus de la moitié (52 %) des internautes qui effectuent une recherche finissent par réserver », souligne Guy Raffour. Résultat, ce sont 21 % des Français partis l'an dernier qui ont donc acheté leur séjour via un ordinateur, soit la bagatelle de 6,5 millions d'individus.

■ **Les internautes partent plus que les autres.** « Ce sont les champions du voyage », résume Guy Raffour. Chiffres à l'appui : 75 % d'entre eux ont effectué un séjour loisirs l'an dernier, contre seulement 41 % des non-connectés. Plusieurs raisons expliquent cette surreprésentation : les internautes sont en moyenne plus qualifiés, davantage urbains et bénéficient de meilleurs revenus et, pour couronner le tout, ils obtiennent de meilleures informations grâce au Net. Ils consomment d'ailleurs beaucoup de vacances de dernière minute (20 % des voyages vendus en ligne). « Cela reste une tendance de fond », assure Petra Friedmann, directrice générale d'Opendo.

MICHEL VALENTIN

* Baromètre réalisé en janvier et février par le cabinet Raffour Interactif, auprès de 1 000 personnes représentatives de la population française âgées de 15 ans et plus, interrogées en face à face à domicile.



SAINT-OUEN (SEINE-SAINT-DENIS), HIER. 21 % des Français qui sont partis l'année passée ont acheté leur séjour sur Internet. (LP/PHILIPPE DE POULPIQUET.)

NOTRE SÉLECTION DE SITES « INTELLIGENTS »

IMPOSSIBLE aujourd'hui pour un voyageur, une compagnie aérienne, un office de tourisme, de ne pas s'afficher sur le Net. Mais tous les sites ne présentent pas une convivialité hors pair et la concurrence est rude. Résultat : les derniers arrivés jouent souvent la carte de l'originalité. En voici trois qui présentent une réelle valeur ajoutée.

Pour bien choisir son vol

Le transport aérien s'est beaucoup démocratisé ces dernières années. Mais les passagers sont aussi devenus plus exigeants. Pourtant, difficile de s'y retrouver dans le foisonnement de compagnies, certaines ayant pignon sur rue depuis des décennies, d'autres ne fonctionnant que quelques mois par an avec un unique avion. Airvalid a constitué une base de données où sont notées des sociétés du monde entier. Sécurité, confort, viabilité financière de l'entreprise font partie des cri-

tères retenus. Le site remet également à jour la liste des compagnies interdites de vol en Europe, et tient le décompte de toutes les catastrophes aériennes depuis 2003.

www.airvalid.com

Des brochures sans se déplacer

Les catalogues des voyageurs, croisiéristes, offices de tourisme ou parcs d'attraction sont disponibles dans les agences, mais aussi, depuis peu, sur ce site proposé par nos collègues de Tourmag.com. Au menu, pas moins de 130 brochures représentant 80 enseignes, soit quelques milliers de pages de séjours de rêve disponibles d'un simple clic. La recherche peut d'ailleurs s'effectuer suivant plusieurs critères, par marque, destination ou type de vacances. Comme dans toute

vraie brochure, le site propose également l'adresse de l'agence la plus proche.

www.brochuresenligne.com

Pour comparer les tarifs

Les comparateurs de prix existent depuis longtemps dans le monde du voyage. Mais tous n'ont pas bonne réputation, certains privilégiant un peu trop leurs marques partenaires. Sprice revendique son indépendance, et veut offrir à ses visiteurs le plus large choix. Du coup, cela le conduit à intégrer les compagnies low-cost, ou à prendre en compte les remarques des internautes, afin d'intégrer de nouvelles adresses. Autre originalité, la possibilité de s'inscrire afin de bénéficier d'un message d'alerte lorsqu'un séjour de votre choix est disponible à la date et au prix voulus.

www.sprice.com

M.V.

Justice

Le mariage homo devant la Cour de cassation

LA COUR de cassation se penche aujourd'hui sur la question du mariage homosexuel avec l'examen du pourvoi formé par les deux premiers « mariés » français de même sexe. Le mariage de Stéphane Chapin, 36 ans, et Bertrand Charpentier, 33 ans, avait été célébré le 5 juin 2004 devant des dizaines de journalistes par le député-maire de Bègles (Gironde), Noël Mamère (Verts). Cette union avait été annulée par le tribunal de grande instance (TGI) de Bordeaux le 27 juillet, décision confirmée le 19 avril 2005 par la cour d'appel de la même ville. Dans leur arrêt, les magistrats expliquaient que « la différence de sexe constitue en droit interne français une condition de l'existence du mariage ». Déterminés à aller « jusqu'au bout », les mariés de Bègles ont formé un pourvoi devant la Cour de cassation. Depuis, les deux hommes ont été condamnés, le 20 février 2007, à huit mois de prison avec sursis et 5 000 € de dommages et intérêts pour avoir volé des chèques à une retraitée.

EN BREF

Education

90 % des collèves appliquent la note de vie scolaire qui évalue le comportement des élèves et comptant pour le brevet à partir de cette année, selon un rapport de l'Inspection générale dévoilé hier. Dans 80 % des cas, les notes attribuées se situent au-delà de 15/20, provoquant un « trouble réel » chez certains enseignants. Le rapport juge que les qualités d'autonomie et d'initiative, les compétences sociales et civiques sont encore trop absentes de la notation, ce qui risque d'« estampiller la note de vie scolaire comme une sorte de cadeau ».

Plusieurs syndicats enseignants (Snes-FSU, Snaic-CSEN, Snetaa-EIL) ont appelé hier soir à la grève dans les collèges et lycées, le mardi 20 mars, pour protester contre les suppressions de postes à la rentrée prochaine.

Jeu

Le plus gros jackpot jamais réuni au monde pour une loterie, d'un montant de 390 millions de dollars (297 millions d'euros), va être partagé entre les deux gagnants de la super-cagnotte du loto américain qui vient d'être tiré.

Alimentation

Les Français ont toujours autant d'appétit pour les fromages puisque près d'un sur deux (48 %) en mange quotidiennement et à n'importe quel moment du repas, selon un sondage Ipsos/Carré d'Elle et Vire publié aujourd'hui.

LUNDI, LE PARISIEN ECONOMIE PARAIT

Des repères pour mieux comprendre l'économie
Entreprise, argent, emploi

L'ÉCONOMIE SIMPLE ET CLAIRE AVEC **le Parisien**

